

rt e s

N° 21

La lettre du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Janvier 2014



Sommaire

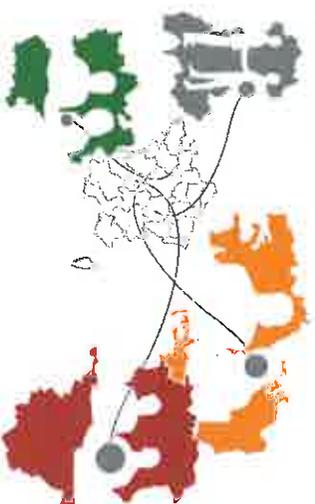
p. 2 et 3 Initiatives des territoires

Champagne-Ardenne : une traduction juridique de la charte d'utilité sociale
Picardie : le choix des territoires

Seine-et-Marne : la norme ISO 26000 comme norme de territoire
France-Québec : des enjeux communs forts sur l'IESS

p. 4 à 7 Transversale(s)

Collectivités et monnaies locales : le compte est bon !
p. 8 Vie du réseau



TRANSVERSALE (S)

Collectivités et monnaies locales :

LE COMPTE EST BON !



Édito

Tout d'abord, je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette année nouvelle. Des échéances électorales importantes sont au rendez-vous. Plus que jamais, l'économie sociale et solidaire doit servir de référence à un nouveau modèle de développement économique durable apportant des réponses satisfaisantes aux besoins économiques, sociaux et environnementaux de nos territoires. C'est dans cette démarche que le RTESS s'inscrit et apportera sa contribution à l'avènement d'une société plus équilibrée, plus juste et plus solidaire.



LESS doit servir de référence
Christiane Bouchart, présidente du RTESS

2014 sera marquée par une nouvelle phase dans l'expérimentation des Foies Territoriaux de Coopération Économique. Nous rendrons compte le 28 février d'une étude sur le rôle des collectivités territoriales dans l'essor de cette économie de la coopération. Au niveau européen, le RTESS aura à cœur de remettre sur l'ouvrage la question de la contractualisation entre associations et collectivités locales dans le cadre de la réglementation européenne des services d'intérêt général, et de suivre les évolutions en matière de marché public. Le RTESS poursuivra le chantier de la coopération entre les réseaux de collectivités locales afin de faire en sorte que, sur l'ensemble des territoires, cette économie soit incontournable. Alors, comme le dit Ariane Minouchkine dans ses vœux d'année, qui nous souhaite « une fête périlleuse et ensuite un immense chantier » : « Expérimentons, nous-mêmes, expérimentons, humblement, joyeusement et sans arrogance. Que l'échec soit notre professeur, pas notre censeur... Soignons nos éprouvettes rituelles ou nos éléments énorèmes afin de progresser concrètement dans notre recherche d'une meilleure société humaine. »

Longtemps portés par des collectifs de militants ou des associations de citoyens, les monnaies locales ont désormais trouvé dans les collectivités des partenaires qui sont même parfois à l'origine de leur création. Changer d'époque ? Changement d'échelle ? Changement... de société ?

On aurait envie de dire qu'il s'en crée presque tous les jours ! Depuis cinq ans, les monnaies locales, complémentaires, alternatives, sociales, citoyennes, communautaires (la terminologie est vaste et sans exclusive) fleurissent un peu partout en France. Il y en aurait une trentaine en fonctionnement et autant en projet (voir carte page 7). C'est ainsi qu'a été lancée cette année en Midi-Pyrénées le projet d'une monnaie régionale, le Milpys, qui devrait voir le jour sous le couvert d'une Scic dès 2014. En novembre, c'est en Limousin qu'un collectif de citoyens lance l'idée de la première monnaie locale de la région : Lou Pelou, en pensant à la bogue de la châtaigne qui pique les doigts, et qu'on ne garde pas en main très longtemps... Référence à la vélocité de ces monnaies locales dont tout le monde s'accorde à dire qu'elles circulent entre 2 à 3 fois plus que les euros.